

C' EST IMPORTANT C' EST INTERESSANT

Communication des élus **Traid-Union** de mai 2021

Le point Economie

La tendance donnée les mois précédents se confirme : les résultats sont très corrects et dépassent les prévisions. A la clôture d'avril, le **CA** (chiffre d'affaires) s'est ainsi porté à **1,54 milliards €** cumulés pour 1,47 milliards € au budget, en ligne avec le dernier V2, contre 1,51 milliards € en 2020, **en hausse donc de 1,8%**. Le ROA représente quant à lui 29,6 millions d'euros, soit **1,9% de marge**, bien mieux que le budget qui prévoyait une marge nulle. Un bémol cependant avec la performance en retrait sur Banking qui, avec une marge négative de -13,2%, réussit à faire moins bien que le V2 (-12,6%), pourtant lui-même dégradé par rapport au budget (-10,5%). Le CA est pourtant au rendez-vous avec plus de 151 M€, en ligne avec le budget et supérieur au dernier V2, mais des dépassements de projets et des investissements lourds qui perdurent au fil des ans continuent à dégrader la marge. Et chaque année la Direction nous dit que ça devrait aller mieux l'année prochaine. Nous avons une pensée vers les salariés de Sopra Banking Software qui ne doivent pas être à la fête sur les augmentations.



Globalement, les résultats sont donc corrects, ce qui est loin d'être le cas des augmentations.

Traid-Union déplore à nouveau le caractère timoré du dernier CRH.

Cycle de révision à mi-année, le miroir aux alouettes ?



Nous vous faisons écho le mois dernier de la décision de la Direction, annoncée en CSE, d'avoir un **cycle de révision de mi-année élargi**, qui toucherait plus de monde qu'en temps « normal », avec un **taux de sélectivité plus fort**. Seulement voilà, la communication de la DRH en date du 11 mai précise que seuls les CDI jusqu'à 6 ans d'expérience seront évalués, avec quelques « cas particuliers ». Quand on sait que les mentors n'ayant pas de mentorés de plus de 6 ans d'expérience ont été aimablement invités à ne pas participer à ces CRH, on se doute que les cas particuliers ne seront pas nombreux.

Hélas, la direction envoie un bien mauvais message à ceux qui malgré tout se sentent bien à SSG : ne restez pas trop longtemps si vous voulez continuer à progresser. Traid-Union bien entendu n'est pas en phase avec ces pratiques qui relèvent de la discrimination liée à l'âge !

Le 1^{er} mai ? Mais il est passé depuis longtemps !

Hé oui, il était passé depuis longtemps le 1^{er} mai, quand nous avons abordé la question des travaux programmés à cette date. Il était initialement prévu que le CSE rende un avis sur ce point fin avril mais il faut avouer que l'indéniable talent de syndicalistes à faire s'écouler le temps sans pour autant avancer sur l'ordre du jour ne nous l'avait pas permis. La date étant dépassée, il était évident pour **Traid-Union** qu'il était **superflu de rendre un avis sur un évènement révolu**. Mais **pas pour ces syndicalistes**, qui ont non seulement tenu à rendre un avis, défavorable évidemment, mais aussi à expliquer par le menu pourquoi il était défavorable. Inutile de préciser que c'était, sinon utile, du moins instructif sur leur façon d'être et leur façon de concevoir la « défense des salariés ». Heureusement que tous les syndicats ne sont pas aussi archaïques et contreproductifs.



A Traid-Union, nous préférons rester pragmatiques et efficaces en utilisant notre énergie à traiter des sujets qui ont une réelle importance pour vous, et donc pour nous !